

12 mars 2010

N° 7 – 2010

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :***Sylvain Fort / Géraldine Fontaine**
Communications and Public Affairs**+33 (0)1 46 98 73 17****Antonio Moretti**
Investor Relations Director**+44 (0) 203 207 8562**

Estimation du coût des sinistres liés aux tremblements de terre récents en Haïti et au Chili, et à la tempête Xynthia en Europe

Le premier trimestre 2010 a jusqu'à présent connu une fréquence anormalement élevée de catastrophes naturelles graves puisque deux tremblements de terre violents ont touché le continent américain en janvier et février, et qu'une violente tempête a balayé l'Europe. SCOR a pour mission de couvrir de tels sinistres ; les répercussions financières, bien qu'importantes au premier trimestre, auront un impact marginal pour le Groupe en termes de solidité financière et de niveau de solvabilité.

Le tremblement de terre le plus violent s'est produit au Chili. De magnitude 8,8, ce séisme a frappé de plein fouet le pays le 27 février dernier, suivi de fortes répliques dans la région. Il s'agit du cinquième plus puissant séisme au monde depuis 1900 ; il a causé une alerte au tsunami dans l'océan Pacifique, détruit en partie les villes situées autour de l'épicentre et secoué Santiago. Selon les autorités chiliennes, le bilan de ce tremblement de terre s'élève à 279 morts. S'appuyant sur des estimations préalables, SCOR évalue les coûts pour le Groupe à environ EUR 95 millions nets avant impôts, soit près de 3 % des primes nettes acquises annuelles prévues de SCOR Global P&C et moins de la moitié du budget annuel CAT. Il existe cependant une part d'incertitude importante : près de la moitié des coûts devrait provenir des affaires Traités de SCOR avec, pour l'ensemble du marché, des pertes globales comprises entre USD 5,5 milliards et USD 8,5 milliards. L'autre moitié concerne le portefeuille Facultative et présente une part plus élevée d'incertitude.

Un autre séisme violent de magnitude 7,3 a eu lieu en Haïti le 12 janvier 2010 et a été suivi d'au moins 52 répliques de magnitude supérieure à 4,5. Selon les autorités haïtiennes, le tremblement de terre a causé plus de 230 000 victimes et 300 000 blessés, détruit des milliers de maisons et de bâtiments publics, dont des hôpitaux, et ravagé les infrastructures et le réseau de communication du pays. SCOR a fait une première estimation du coût des sinistres de EUR 27 millions nets avant impôts.

Enfin, la tempête Xynthia a balayé l'Europe durant le week-end du 27-28 février, touchant sept pays (le Portugal, la France, l'Espagne, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg). En France, la côte atlantique a été particulièrement touchée par des rafales de vent de plus de 200 km/heure et des ondes de tempête qui ont provoqué des inondations, causant des dégâts matériels importants et faisant 52 victimes. Le Gouvernement a qualifié la tempête Xynthia de « catastrophe nationale », ce qui a conduit l'Etat à intervenir par l'intermédiaire de la CCR. Selon des premières estimations, SCOR évalue le coût des dommages causés par la tempête Xynthia à environ EUR 35 millions nets avant impôts sur EUR 2,5 à EUR 3 milliards de pertes estimées, pour l'ensemble du marché, enregistrées principalement en France et en Allemagne.

12 mars 2010

N° 7 – 2010

*
* ***Énoncés prévisionnels**

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Des informations complémentaires concernant les risques, les incertitudes et les litiges en cours figurent dans le Document de référence de 2009 déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.10-0085 (le "Document de Référence") et actualisé dans le rapport semestriel. Ces deux documents sont disponibles sur le site Internet de SCOR www.scor.com. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.